

OBJETS D'ART

PATRIMOINE

COLLECTIONS

Objet
pre
cieux

Antiquaires,

Galleries d'art,

Marchands

Tapisseries anciens,

Livres anciens

Armes anciennes,

Commissaires priseurs,

Instruments de musique

Restaurateurs d'art

NOUS ASSURONS

L'ensemble des œuvres d'art et des objets précieux, du mobilier, le patrimoine classé, les demeures et bâtiments de caractères. Notre but est de protéger ce que vous aimez avec les garanties les mieux adaptées.

Mobiliers
Numismatique
Porcelaine
Joaillerie
Sculptures
Objets Ouvrages anciens
Collections de spiritueux et vins.
Tableaux et peintures
Musées – Expositions : Garantie « Clou à clou »

Que couvre une assurance sur les œuvres d'art ?

Selon la nature et la sensibilité des œuvres nous vous offrons les garanties suivantes :

- "Tous risques sauf", c'est-à-dire :
Incendie - Explosion, vol avec et sans effraction, dégâts des eaux, vandalisme, dommages accidentels – y compris la dépréciation consécutive aux dommages.

 - « Multirisques » ou couverture du risque après expertise :
 - . Incendie exclusivement
 - . Incendie + dégâts des eaux
 - . Incendie + dégâts des eaux + vol avec effraction
 - . Incendie + dégâts des eaux + vol avec et sans effraction

 - Extensions optionnelles :
 - . Casse sur les objets fragiles
 - . Transport
 - . Séjour chez les tiers (restaurateurs, encadreurs, photographes)
 - . Bijoux et fourrures sur étude et en complément des objets d'art
- Nous faisons preuve de discrétion en matière de conseils et d'évaluation.

À propos d'ARGEMA

ARGEMA est l'une des sociétés de courtage liée à l'art. Son cœur de métier englobe l'Assurance, la Caution Légale et les Garanties Financières. ARGEMA répond à l'ensemble des solutions d'assurance; la société fait partie de la chambre syndicale des courtiers d'assurance CSCA et du Syndicat Français des Assureur Conseils.

Le cabinet de courtage d'assurance intervient sur tout le territoire Français. De nombreux clients privés et entreprises font confiance à ARGEMA, à chacune des étapes de leur développement, pour les prestations de conseil ainsi que pour leurs couvertures d'assurance et de prévoyance. La qualité de son réseau professionnel permet à ARGEMA d'être proche de ses clients dans toutes les régions de France. ARGEMA figure parmi les professionnels reconnus de la gestion des risques.

Contact :

Tél :01.60.21.99.98. – Fax : 01.70.79.02.08.

argema-assurance@wanadoo.fr

N° orias : 07025305 courtier d'assurance